

|ALAP pour le dimanche 05.09.2010 – Romains 8 (12-13) 14-17

1) CONTEXTE

Le découpage de la péricope prévue me semble malheureux.

Je suggère de faire commencer le texte de la prédication qu'au verset 14.

En effet, le caractère impératif des versets 12 et 13 sont un rappel du développement articulé autour de la « loi charnelle » et la « loi spirituelle » notamment en 7,13.

L'argumentation de l'auteur à partir du verset 14 me semble plus en accord avec la dynamique développée dans l'ensemble du chapitre 8: que nous sommes dans un *processus de libération* (cf. « eleutherosen » v.2) que la loi de l'esprit (chap.7) a fait commencer, et qui débouche (à partir du verset 18) vers un accomplissement eschatologique.

En d'autres termes, face au joug de la loi du péché (7,24) notre péricope répond par ce qui pourrait être un « manifeste de la libération » soulignant les alternatives essentielles placées sur ce chemin: d'un côté la loi de l'esclavage, du péché, de la mort; de l'autre côté: la loi de l'esprit, l'adoption, la paix, la vie.

2) AXE THEMATIQUE

Les métaphores soulignant *l'adoption/filiation* sont une manière d'exprimer cette libération.

Nous sommes déjà des membres libres de la famille de Dieu. En tant que tels nous sommes engagés dans un processus de libération comme participants actifs à la construction de la nouvelle création à venir.

Dans cet esprit, l'axe central de ma prédication: *exhorter à une vie libre, en vue de la libération à venir.*

3) IMPULSIONS

a) Sur les traces de l'apôtre Paul, l'affirmation centrale de la Réforme est que la liberté est l'expression la plus manifeste de l'œuvre du Christ parmi nous.

« *Ein Christenmenschen ist ein freier Herr über alle Dinge und niemand untertan. Ein Christenmensch ist ein dienstbarer Knecht aller Dinge und jedermann untertan. Das ist die christliche Freiheit: der Glaube allein* »¹

Redécouvrir l'Évangile comme *message de liberté* et la justification par la foi comme processus de libération devrait être rappelé, une fois de plus, à cette occasion.

b) La question des limites de la liberté chrétienne se posa déjà de manière aigüe à l'époque de Luther. Une des réponses à cette question est la doctrine dite « des deux règnes ».

La liberté devint alors une liberté toute « intérieure » qui ne fait pas justice au message du texte.

La liberté des « enfants de Dieu » se manifeste également dans leur vie sociale, dans leur relation à l'autre.

En ce sens, les théologies de la libération -aujourd'hui considérées comme désuètes et ringardes –

réfléchissaient la foi, sur un fondement éminemment christologique, comme « *une expérience entière de libération au sein des souffrances sociales* (voir verset 17 « avoir part aux souffrances... »). *Jésus Christ est libérateur de tout l'homme, également de son être social, économique et politique* »²

Le processus de libération dans lequel sont inscrits les « enfants de Dieu » est une liberté pour tous et dans toutes les dimensions de l'existence humaine.

Ce fut jadis le mot d'ordre de l'animation théologique au sein de la CEVAA: « *TOUT l'Évangile à TOUT l'homme* »...

c) L'adoption/filiation implique une double liberté:

1 « *Le chrétien est libre sur toute chose et soumis à personne. Un chrétien est au service de tout et serviteur de chacun. Voici la liberté chrétienne: la foi seule.* » (M. Luther. WA VII, 20.21.25)

2 Gustavo Gutierrez, « Théologie de la libération ».

- *Une liberté de* « l'esprit d'esclavage » que nous pouvons expérimenter concrètement, de manière plus ou moins aigüe suivant les situations (sous forme de désespérances, d'angoisses, de répressions, d'asservissements). Les « enfants de Dieu » ont le droit de croire au dépassement de ces réalités.

- *Une liberté vers* les autres: le processus de libération se perpétue par notre collaboration et co-responsabilité dans la nouvelle création de Dieu.

Les conséquences éthiques de l'eschatologie paulienne se résumeraient bien, par les temps qui courent, par ce slogan venu de la version asiatique de la théologie de la libération: « crois globalement et agis localement ».

Tout un programme.

Christophe Zenses